

## Comptable (H/F) Agence comptable Contrat en alternance (2 ans) à pourvoir au 1<sup>er</sup> octobre 2021

Etablissement public national situé dans le Parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un grand complexe dédié à la diffusion, à l'éducation et à la transmission musicale qui comprend trois salles de concert, le Musée de la musique, l'Orchestre de Paris, des salles d'exposition temporaire, un ensemble d'espaces éducatifs, une médiathèque ainsi que des salles de répétition et de travail pour les orchestres et les musiciens. L'établissement présente chaque saison environ 500 concerts et trois expositions temporaires. Il accueille quatre orchestres en résidence, organise de très nombreuses activités éducatives et pilote le projet Démonstrations d'orchestres de jeunes sur tout le territoire. Sa mission vise à renouveler et à élargir le public musical en favorisant l'égal accès de tous, adultes, jeunes et familles, aux différentes formes de musique.

En tant qu'établissement public, l'ensemble des dépenses et des recettes est soumis au contrôle d'un Agent Comptable.

L'agence comptable contrôle la régularité des dépenses de l'établissement public, les enregistre et les met en paiement, enregistre et encaisse les recettes puis en assure le recouvrement amiable et contentieux, tient la comptabilité générale de l'établissement, prépare et produit le compte financier sur chiffres et le compte financier sur pièces destiné à la Cour des Comptes, assure la conservation des fonds et valeurs.

Sous l'autorité de l'agent comptable de l'établissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, le/la comptable assurera les tâches suivantes :

- Contrôle et enregistrement comptable des recettes ;
- Recouvrement amiable et contentieux : relance et saisie des clients ;
- Enregistrement d'écritures comptables et suivi des comptes de tiers et des comptes de régularisation ;
- Classement des dossiers de recettes en vue de la préparation du compte financier sur pièces et de l'archivage ;
- Enregistrement et contrôle de certaines dépenses et de payes et relations avec les fournisseurs et les salariés ;

### Profil recherché

- Formation comptable (minimum BTS comptabilité validé) ;

### Qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Sens du travail en équipe.

### Conditions :

- Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation à partir d'octobre 2021
- Rythme de travail souhaité par semaine : 2 jours en cours / 3 jours en entreprise
- Rémunération : Conforme à la législation en vigueur
- Part patronale des tickets restaurant + remboursement abonnement transport 50%.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris par mail « [recrutement@cite-musique.fr](mailto:recrutement@cite-musique.fr) » ou par courrier au 221 avenue Jean-Jaurès 75019 PARIS.

*La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.*